

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2011

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Béatrice ANTOINE, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Gérard VIRY, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER, Bernard BRAUN, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD, Marc BARRON.

Votants : 27

Conseillers absents excusés : Véronique DEVIGNES, David CARABIN.

Conseillers absents non excusés :

Procurations : Claudine JACQUEMIN à Béatrice ANTOINE,
François KLAEYLE à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,
Samia MESSALTI à Bertrand KLING,
Elisabeth LETONDOR à Jean-Pierre FRANOUX,
Yves COLOMBAIN à Geneviève FLEURY

Secrétaire de séance : Elsa PLUMIER

Date convocation : 14 octobre 2011

N° 069/2011

Objet : Dotation communale d'investissement - conseil général - programme 2012

Rubrique : 7.5

Rapporteur : Daniel THOMASSIN

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le conseil général a mis en place des contrats territorialisés de développement durable pour 2012-2014. Ceux-ci sont organisés selon 3 volets dont le volet 1 intitulé "les priorités locales" par lequel le conseil général donne aux communes et aux intercommunalités les moyens de conduire leurs projets.

Ainsi, la commune de Malzéville peut présenter des dossiers au titre de la dotation communale d'investissement.

Monsieur le Maire propose de solliciter le conseil général en vue de sa participation au financement de la transformation de la salle des fêtes en salle polyvalente au titre de la dotation communale d'investissement 2012.

La première tranche de cette opération avait déjà été retenue au titre de l'année 2011.

Vu l'avis favorable de la commission cadre de vie et développement économique réunie le 13 octobre 2011,

.../...

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à LA MAJORITÉ DES VOIX,
(1 contre : Marc BARRON)

- DECIDE :

- o de solliciter le financement, par le conseil général, au titre de la dotation communale d'investissement 2012, de la transformation de la salle des fêtes en salle polyvalente pour un montant global de 2 288 246, 00 euros HT.
- o de demander la contractualisation sur ce dossier en vue de mobiliser les 3 années d'enveloppe.

Date : 20 octobre 2011

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Date de transmission à la Préfecture : 21 OCT. 2011

N° Accusé de réception : 2011 1020 - 11_069 - DE

Affichage : 24 OCT. 2011

Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX

